

Je soutiens que cet amendement est un exemple typique de l'attitude adoptée par l'opposition officielle au cours de cette session. Je crois bien avoir été en butte à la critique des conservateurs au cours de la présente session autant que n'importe quel autre ministre. J'ai entendu le très honorable chef de l'opposition me blâmer d'avoir fait le commissaire-priseur, de voyager un peu partout dans le pays pour apprendre de première main et par mes conversations avec les cultivateurs quels sont leurs problèmes et quelle aide ils doivent recevoir de notre gouvernement. Je l'ai bel et bien entendu dire qu'on ne fait rien pour les cultivateurs; quand légifèrerez-vous donc pour eux?

M. Horner (Acadia): Dites-nous donc ce que donnera cette mesure législative.

L'hon. M. Hays: Je l'ai même entendu dire, présentez-la et nous l'adopterons. Je l'ai présentée.

M. Horner (Acadia): Et nous sommes en train de l'adopter.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre; permettez-moi de faire remarquer aux honorables députés que le ministre de l'Agriculture a la parole et qu'il ne doit pas être interrompu?

L'hon. M. Hays: Non seulement les conservateurs ont retardé l'adoption de la mesure par des discours longs et rabâchés, mais voilà maintenant qu'ils veulent aller jusqu'au bout et couler cette mesure qui permet d'envisager d'une façon entièrement nouvelle ce problème de base; le coût de l'outillage essentiel à la culture. Ils parlent de renvoyer le bill au comité de l'agriculture afin qu'on y réponde à leurs questions, et là-dessus ils essaient de le supprimer avant même de me permettre, comme on le fait d'habitude, de répondre à leurs questions. L'honorable député d'Edmonton-Strathcona est un vétéran de la chambre. Il doit tout de même bien savoir que lorsque le principe du bill aura été approuvé nous nous réunirons en comité plénier et qu'à ce moment-là tous les députés pourront poser les questions qu'ils veulent. Je suis maintenant disposé à répondre à celles qu'on a posées jusqu'à présent.

Je tiens à dire tout d'abord que je partage l'opinion de l'honorable député de Medicine-Hat selon laquelle nous devrions mettre cette loi à l'essai. C'est une nouvelle loi et il faut la mettre à l'essai. Lorsqu'elle aura été en vigueur pendant un an ou deux je me ferai un plaisir de proposer ces modifications au besoin et de les soumettre au comité de l'agriculture. Pour le moment, toutefois, je pense que nos cultivateurs préféreraient que le parlement adopte cette loi. Mettons-la en vigueur en temps utile pour les aider à organiser leurs travaux du printemps.

Avant de répondre aux questions posées au début du débat actuel, permettez-moi d'en relever une que le député d'Edmonton-Strathcona a soulevée cet après-midi. Il a prétendu que ce bill aurait pour résultat d'immobiliser le crédit des cultivateurs dans les syndicats et en ce qui a trait aux machines agricoles. Cela ne s'est pas produit par suite de l'établissement de syndicats de machines agricoles en Grande-Bretagne, bien au contraire. On a constaté que lorsque plusieurs cultivateurs achètent une machine, chacun ne doit déboursier que sa part du prix d'achat. La mise de fond de chaque cultivateur sera moins considérable que s'il devait acheter la même machine à lui seul et sera sans doute moins importante que s'il achetait une machine plus petite ou plus ancienne. D'après l'expérience de la Grande-Bretagne, le cultivateur peut placer ailleurs les capitaux dont il n'a pas besoin pour acheter sa propre machine. En fait, nous avons constaté que de l'avis de la plupart des syndiqués britanniques, les syndicats leur avaient permis de réduire le montant de leurs capitaux placés dans des machines. L'expérience britannique a démontré que les facilités de crédit offertes afin d'aider les cultivateurs à acheter des machines collectives dégagent plus de capitaux à placer ailleurs.

J'ai examiné les observations de chacun de ceux qui ont pris part à ce débat; je les ai soigneusement passées en revue, surtout celles qui venaient des membres opposés ou indifférents à la mesure législative. J'ai été déçu de ne trouver dans les remarques les plus sévères aucune proposition utile ou aucune formule de rechange. L'honorable député de Cariboo (M. Leboe) avait proposé quelque chose qui me semble valable. Il a déclaré qu'il appuyait le présent bill et je reviendrai à sa proposition dans le cours de mon exposé.

J'ai été particulièrement déçu de l'apport du député d'Acadia (M. Horner) au débat. Il a déjà parlé deux fois de cette mesure...

M. Horner (Acadia): Je vais parler encore deux fois.

L'hon. M. Hays: ... et bien qu'il ait vivement critiqué la mesure, il n'a proposé aucun moyen positif meilleur que celui-ci d'aider nos agriculteurs, spécialement les petits, à supporter le prix élevé des machines.

Je voudrais donner des exemples précis de la façon dont la mesure aidera le petit agriculteur exploitant une ferme familiale à améliorer ses opérations et augmenter son revenu. D'après mon expérience, cela me